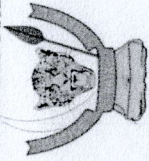


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 137/2024

A LA SOCIETE AFRICA INFRASTRUCTURES DEVELOPEMENT SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 010/MT/AON/DOT-METALKOL/2024, conclu avec la Dotation Metalkol, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent vingt-trois mille treize, septante-neuf centimes (USD 223 013,79) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cinq cent soixante-un, dix centimes (USD 1 561,10), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 30/07/2024

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI  
Directeur Général